

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE
ETAT MAJOR DE L'ARMEE
NATIONAL POPULAIRE
QUATRIEME REGION MILITAIRE
ECHEHID CHIHANI BACHIR
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

Mise en demeure N°02

Vu le marché N° 58/2024 du 24/10/2024, portant sur les **Travaux de réalisation des VRD y/c des équipements au niveau d'une unité à DJANET/4°RM**, pour un délai de réalisation de (08) mois.

- Vu l'ordre de service N° 82 du: 19/12/2024 notifié à l'entreprise le: 15/01/2025.

Vu le non-respect des engagements contractuels à savoir :

- le retard constaté dans l'avancement des travaux.

L'ENTREPRISE : SARL NEW MOON GS /EL HELLI MESSAOUD

SIÈGE SOCIAL: CITE EL HORIA – FRANE – N'GOUSSA-OUARGLA, est mise en demeure par voie de presse sous huitaine (08) jours pour:

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier et rattrapé le retard.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction Régionale des Infrastructures Militaires/ 4°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.